



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 2 mars 2017

Intervention de Charles de GEVIGNEY

Réponse au Vœu des « Ecologistes » : Etude régionale sur les perturbateurs endocriniens

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous avons déjà rappelé ici que le groupe socialiste au parlement européen s'était opposé à une proposition du groupe FN d'interdire le sufoxaflure, un néonicotinoïde tueur d'abeille. Il sera désormais autorisé pour plusieurs années.

La réglementation chimique européenne REACH est assez complète mais rentre malheureusement en conflit avec l'EFSA, l'agence européenne de sécurité des aliments, qui préfère ne rien faire. La Commission Européenne tente elle de définir légalement les perturbateurs endocriniens, mais avec des critères tellement peu restrictifs qu'une telle opération serait contreproductive.

Le groupe ENF a proposé d'interdire tous les bisphénols, en proposant l'amendement numéro 6 sur le rapport Schaldemose sur les matériaux de contact alimentaire.

Cet amendement n'a recueilli que 69 voix, dont les 3 communistes français et le FN. Socialistes, LR et centristes ont voté contre. Les verts se sont courageusement abstenus.

Texte de l'amendement

« Souligne que les biberons, pour lesquels le bisphénol A est interdit, ainsi que d'autres emballages réutilisables destinés au contact alimentaire, ne devraient pas contenir d'autres types de bisphénol »

Nous rejoignons votre proposition d'évaluer l'impact des perturbateurs endocriniens sur l'environnement, et notamment sur les oiseaux migrateurs, très sensibles à ces substances qui leur provoquent un dérèglement de la thyroïde, ce qui a pour conséquence de leur faire perdre le sens de l'orientation les conduisant à une mort certaine.

